



GRESSE-en-VERCORS

Une ambition pour demain





Gresse-en-Vercors, plus haut village du Vercors et du Trièves situé au pied du Grand Veymont, a connu de nombreux bouleversements démographiques au fil des dernières décennies. La création et l'évolution de **la station de ski** ont permis de stopper l'exode rural et de créer de nombreux emplois pour les locaux tout en préservant notre environnement et notre cadre de vie exceptionnel.

Aujourd'hui, l'attractivité de notre village ne se dément pas, tant sur le plan touristique, économique que pour sa qualité de vie et ce tout au long de l'année. De nouvelles familles sont venues grossir les effectifs de notre école et de notre crèche, participant également au dynamisme associatif et culturel de notre village. Pour toutes ces raisons - et sans nier la nécessité de préparer l'avenir - l'activité touristique hivernale de Gresse-en-Vercors reste un pilier majeur de l'économie locale **rayonnant sur l'ensemble du territoire du Trièves**, du sud de l'agglomération grenobloise et au-delà.

Or, au vu des prévisions financières de la régie du domaine skiable de Gresse-en-Vercors (RDSGV) pour l'exercice 2023 pour les saisons futures, il apparaît nécessaire :

- de mettre en place : un plan d'action financier à très court terme pour faire face au besoin de trésorerie 2023 et en anticipant l'équilibre de la saison 2023-2024
- de construire le projet Station de Gresse-en-Vercors à moyen et long terme

La **mobilisation de toutes les énergies** (commune, régie du domaine skiable, commerçants, socio-professionnels, associations, hébergeurs ou citoyens habitants) est une nécessité pour que Gresse-en-Vercors continue à vivre et à évoluer vers un futur désirable. A l'initiative conjointe du Maire et du Président de l'EPIC, un groupe de travail s'est réuni comprenant des élus, des représentants du conseil d'administration et des socio-professionnels (ESF, associations, commerçants).

La réussite de la démarche repose sur des prises de décisions immédiates et **une vision claire des actions pour les années futures**. La municipalité et le CA de la régie du domaine skiable ont donc décidé par la concertation d'établir un calendrier à court (2023–2024) moyen (3ans) et long terme (5 à 10ans). Cette démarche s'inscrit dans un projet de transition écologique et économique de long terme. La gestion de la station au quotidien et sa stratégie d'évolution doivent impérativement prendre en compte les enjeux environnementaux et le changement climatique.



SEULS, les acteurs locaux et la municipalité à l'initiative de cette démarche ne peuvent répondre aux problématiques qu'ils rencontrent. **Le soutien actif, la participation et l'engagement** à nos côtés dans la durée de l'Etat et des collectivités telles que la Communauté de Communes du Trièves (CCT), le Département, la Région sont indispensables pour la réussite de cette ambition.

Ce document présente les éléments pour définir les objectifs et les actions à mener. Il a vocation à être **le socle des discussions** avec la CCT, le Département, la Région pour la définition d'une collaboration, d'un accompagnement et la recherche de solutions.

Gresse-en-Vercors : unique et seule station de ski du Trièves et des 27 communes de la CCT

Située au pied du Grand Veymont, à proximité du bassin Grenoblois, la station de Gresse-en-Vercors a été inaugurée en 1965. Elle est la dernière en activité sur le territoire du Trièves. Ses pistes alpines balisées occupent 21,6 hectares pour une superficie totale de la commune de 8 113 hectares, ce qui lui permet de s'intégrer parfaitement dans un espace naturel préservé, d'être à dimension humaine et d'accueillir une clientèle familiale.

Dans un contexte national et régional pas toujours homogène des stations de sports d'hiver, Gresse-en-Vercors bénéficie pleinement (hiver comme été) de sa position de moyenne montagne dans un cadre géographique et paysagé exceptionnels, d'une accessibilité aisée et dans un rayon de 200 km d'une zone à forte densité de population.

Depuis 2020, les effets sociologiques de la pandémie, un contexte économique contraint qui impacte le pouvoir d'achat et modifie les comportements et habitudes de loisirs et vacances, la prise de conscience de la problématique environnementale, ont clairement positionné de manière durable Gresse-en-Vercors comme une destination de vacances « nature / saines / familiales / abordables » disposant d'une capacité d'accueil et d'hébergement importante et diversifiées (3000 lits d'hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, centres de vacances, etc.). A ce titre, Gresse-en-Vercors se positionne comme le plus gros hébergeur du Trièves.

Une des vocations identifiées de la station est la découverte et la pratique des sports de neige et activités d'hiver (ski alpin et nordique, ski de randonnée, raquettes) mais aussi l'apprentissage du ski pour les enfants



et débutants et leur perfectionnement. L'attractivité hivernale générée par les activités du domaine skiable et l'attractivité estivale du village s'alimentent mutuellement.

De nombreux emplois saisonniers (majoritairement occupés par des personnes originaires du Trièves) existent grâce aux activités touristiques. Aussi, 400 résidents permanents, 800 résidents secondaires et plus de 3000 touristes et résidents saisonniers font vivre les commerçants, artisans et PME du territoire (cf. Annexe).

Notre station de ski dispose d'une équipe de professionnels (permanents et saisonniers) passionnés et de partenaires économiques (ESF, commerces, club de sports, hébergeurs...) dynamiques au service des habitants et visiteurs (familles, écoles, associations, etc.). Par ailleurs, le domaine skiable dispose d'infrastructures sécurisées et d'équipements parfaitement opérationnels grâce à des investissements récents (notamment en production de neige de culture) et un entretien scrupuleux, garantissant ainsi le niveau de qualité des prestations proposées dans la durée.

Une station en difficulté malgré ses nombreux atouts

Comme beaucoup de stations comparables de moyenne montagne, la station souffre d'un déséquilibre financier malgré ses nombreux atouts. Ainsi, pour garantir les toutes prochaines saisons et préparer l'adaptation de la station pour les 5 à 10 ans, un accompagnement et un soutien financier, politique et technique s'avèrent indispensables.

L'analyse économique des dernières saisons fait apparaître un besoin (moyen) annuel de trésorerie de 100.000/150.000 euros et de manière cyclique en cas de faible enneigement le risque d'un déficit plus important (280.000 euros pour la saison 2022-2023).

En 2018, l'équipe municipale précédente s'était interrogée sur l'évolution possible du mode de gestion, qui a conduit avec le support de Domaine Skiable de France à transformer la régie à autonomie financière en EPIC.

Depuis 3 ans et avec le retour d'expérience des 2 dernières saisons des dispositions ont été prises par le CA de l'EPIC avec un objectif d'atteindre l'équilibre financier pour les saisons hivernales :

- par une politique de maîtrise des coûts fixes et variables
- par la gestion des recrutements permanents et saisonniers
- par le suivi prévisionnel des investissements et travaux de maintenance



- par une augmentation significative (2021/2022) de nos tarifs (forfaits) sans être contreproductive
- et pour la saison 2022/2023 de mesures tarifaires et d'exploitations exceptionnelles pour faire face aux augmentations de l'énergie (électricité – carburants).

L'ensemble de ces mesures responsables n'ont pas suffi à sécuriser le cycle annuel, à compenser les hausses de charges (notamment de l'énergie) et à permettre de préparer et financer les évolutions et changements nécessaires pour préparer l'avenir de la station.

De plus cet hiver 2022-2023 a démontré que la probabilité d'un défaut d'enneigement par manque de précipitations provoquant une saison dégradée (arrêt d'exploitation 2 semaines début janvier), engendre malgré nos efforts un déficit qui fragilise déjà la prochaine saison et freine les capacités d'adaptation indispensables à moyen terme. Cette situation économique engendre un besoin de trésorerie avant juillet 2023 d'un montant de 120.000 euros afin de préparer le démarrage de la saison prochaine.

Engagements de la commune pour le court terme

Pour l'avenir de la station de ski, la commune entend poursuivre sa gestion rigoureuse du site tout en engageant de nouvelles mesures à court terme.

Sur le plan de la gouvernance, la régie du domaine skiable entend mettre en place un Groupe Consultatif Associé (GCA) prenant part à la réflexion et à l'aide à la décision du CA et fluidifier l'échange d'informations avec les socio-professionnels durant la saison. En outre, la régie du domaine skiable travaille à la consolidation d'un organigramme opérationnel des activités et d'une gouvernance engagée (CA de la régie du domaine skiable – DGS Mairie – Directeur et salariés permanents).

Le recrutement d'un futur Directeur d'exploitation ayant des compétences techniques – financières – administratives - managériales – et en développement permettra de gérer et de promouvoir la station de ski. A cet égard, une réflexion est engagée avec d'autres acteurs territoriaux (l'Office du Tourisme) sur la commercialisation et les axes de promotion et de communication pour cibler la clientèle locale du bassin grenoblois.

Afin de contenir les dépenses et améliorer la productivité, la réflexion se poursuit pour mutualiser les emplois, compétences, moyens matériels, équipements, pour réaliser des économies d'échelle et favoriser les complémentarités et les synergies entre la commune, ses différentes régies, d'autres collectivités et la régie du domaine skiable.



Malgré un contexte financier tendu pour la commune (baisse quasi-continue des dotations, hausse du coût de l'énergie, etc.), la commune s'engage à très court terme sur une avance de trésorerie à la régie du domaine skiable à hauteur de 60.000 euros.

Sollicitations auprès de la Communauté de Communes à court terme

L'étude Agate de 2018 suggérait déjà qu'un soutien de l'intercommunalité à la station de ski serait un élément déterminant pour l'avenir de la station. Nous sollicitons donc ce soutien financier, politique et technique de la Communauté de communes :

- Sur le plan financier, une aide pour sécuriser la trésorerie à compter de la saison prochaine et pour les 3 ans à venir, de manière à éviter un déficit prévisible et à assurer nos objectifs d'évolution et d'adaptation à moyen terme. Le montant de cet apport est estimé à 60 000 €/an,
- Sur le plan politique, un soutien dans notre démarche et nos actions auprès des autres collectivités, notamment du Département auprès de qui nous allons solliciter un appui immédiat et dans la durée pour participer à l'équilibre des comptes de la régie du domaine skiable,
- Sur le plan technique, une collaboration dans nos actions de promotion (dans et hors du Trièves), de développement et de transformation pour développer des synergies locales entre l'EPIC, les commissions spécialisées de la CCT et ses services (OT), les autres communes et agents du territoire (écoles – collèges – associations – club sportif – entreprises - partenaires – autres...).

Notre démarche s'inscrit dans le champ des compétences de droit de la CCT pour les domaines économiques et touristiques. Ce soutien s'inscrirait dans la continuité d'appuis financiers identiques à des stations de moyenne montagne géographiquement proches par des Collectivités et Communauté de Communes.

Dans la mesure où la Communauté de Communes apporterait un soutien financier, politique et technique dans la durée à la régie du domaine skiable, elle serait pleinement intégrée dans les instances de gouvernance.



Annexe - Présentation du Domaine Skiable sécurisé

La station de ski possède au pied des pistes :

- un bâtiment comprenant 1 poste de secours, une salle Hors sacs accueillant des groupes scolaires, des familles, une salle polyvalente, un bureau et les caisses des remontées mécaniques, le foyer nordique
- un parking

Secteur Alpin

- 20 km de pistes de ski alpin situé entre 1250-1750 m d'altitude
- 27 pistes balisées pour tous les niveaux sur 2 secteurs Les Alleyrons et Pierre Blanche + certaines zones ludiques aménagées en border cross
- 1 télésiège, 8 téléskis, 1 tapis neige, parc en bon état et parfaitement entretenu
- 2 dameuses récentes dont une à câble
- 1 jardins d'enfants ESF avec 1 télésiège d'initiation
- 51 enneigeurs, permettant de couvrir 47% du domaine skiable Alpin et de stabiliser son CA entre 650 et 800k€
- Nombre de jour de jours d'ouverture entre 72 et 88 par an
- Nombre de journées skieurs 48 400 (saison 2021/2022)

Secteur Nordique balisé

- Foyer nordique
- 1 dameuse
- 50 km de pistes de ski de fond
- Espaces raquettes et cheminements piétons

Économie locale

- 1 ESF
- 1 magasin de sport et souvenirs en front de neige
- 1 ski club
- 1 camping 4 saisons
- 1 boulangerie et 1 magasin d'alimentation générale
- 1 coiffeuse
- 1 cinéma
- 1 piscine (ouverte uniquement l'été)
- 5 établissements hôtel, bar, restaurant
- 1 résidence de vacances
- 2 centres d'accueil de groupe (classe de neige, classe nature, groupe famille, colonie...)
- Gîtes, tables d'hôtes et résidences secondaires pour un total de lits compris entre 2500 et 3000
- 4 exploitations agricoles dont une ferme pédagogique
- des services de déneigement (DDE et commune)
- c'est aussi des associations actives, des indépendants, des services de la commune qui proposent une large offre d'activités complémentaires (atelier peinture, chiens de traîneaux, trottinettes électriques, bibliothèque, point d'information, agence postale...)

On estime que l'ensemble de ces infrastructures (RDSGV compris) génèrent en saison d'hiver 180 emplois directs, indirects et induits dont 107 saisonniers.